RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

DIRECTION DE LA POLICE ET DU PERMIS DE CHASSER
RÉSEAU NATIONAL SÉCURITÉ À LA CHASSE

BILAN DES ACCIDENTS ET INCIDENTS DE CHASSE
Saison 2025 - 2026

SOMMAIRE

I. Bilan 2025-2026 et évolutions des accidents de chasse
II. Les accidents mortels
III. Les accidents selon l'âge des chasseurs, leur année de permis de chasser et le suivi de la formation décennale
IV. Les auto-accidents
V. Les accidents pendant les chasses du grand gibier
VI. Les accidents pendant les chasses du petit gibier
VII. Les accidents liés à l'usage de la chevrotine
VIII. Les accidents liés à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants
IX. Bilan des incidents 2025-2026
X. Les suspensions administratives prononcées par l'OFB

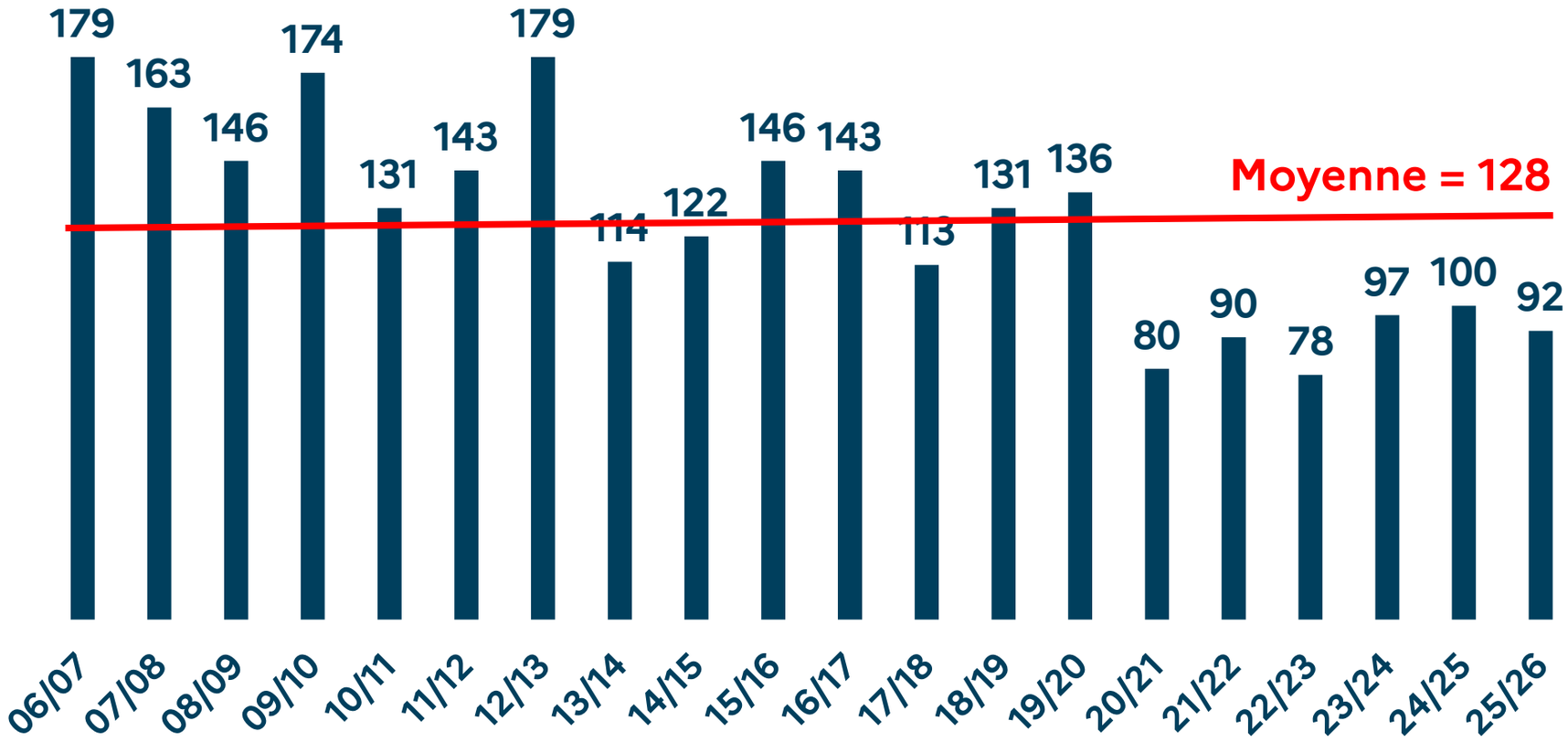
BILAN DES ACCIDENTS DE CHASSE*
Saison 2025 - 2026

**Accident de chasse = blessure corporelle suite à l'emploi d'une arme de chasse*

L'ESSENTIEL

- 92 accidents avec 92 victimes
- 4 accidents mortels, 57 graves et 31 légers
- 89 % des victimes sont chasseurs

ÉVOLUTION DU NOMBRE GLOBAL D'ACCIDENTS EN 20 ANS (2006 À 2025)

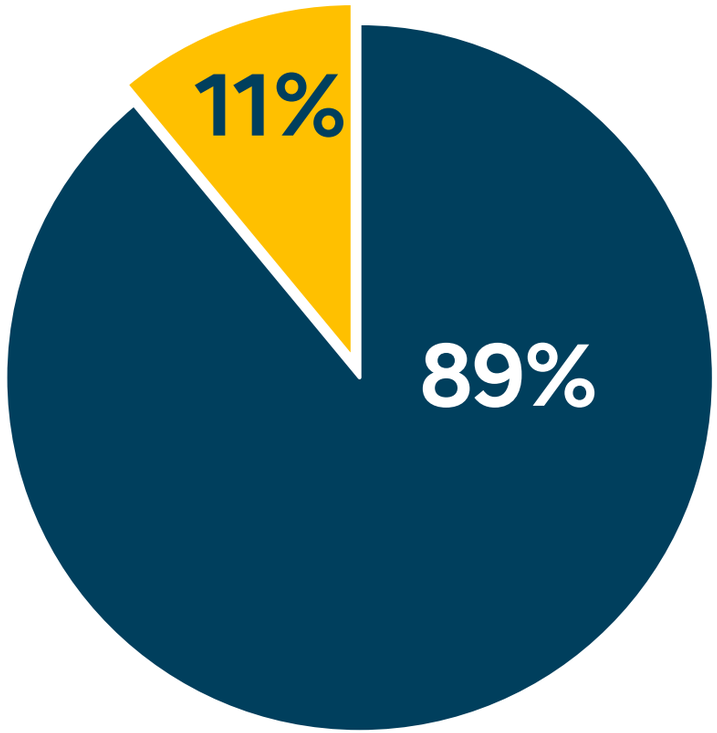


Baisse de 49 % par rapport à 2006 mais chiffres stables depuis 6 saisons

NATURE DES VICTIMES SUR LA SAISON 2025 - 2026

Non-chasseurs

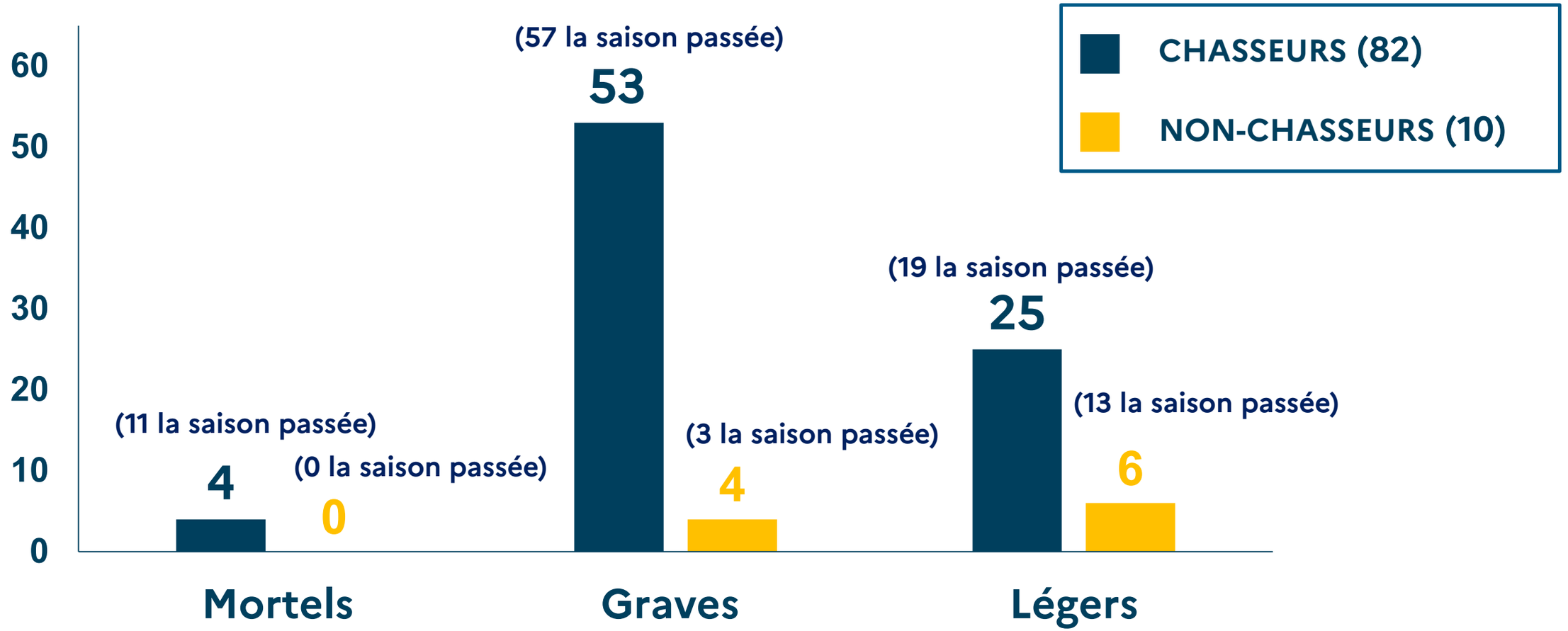
12 % en moyenne sur 20 ans



88 % en moyenne sur 20 ans

Chasseurs

GRAVITÉ DES ACCIDENTS SUR LA SAISON 2025 - 2026

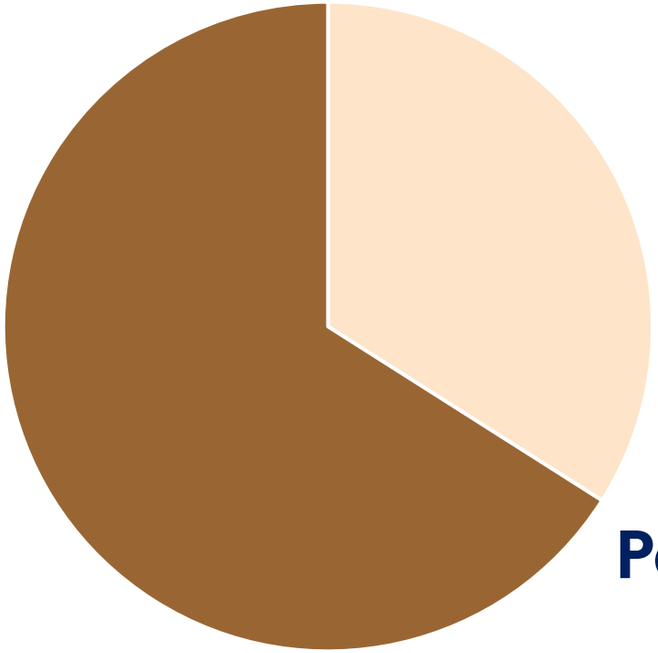


GIBIER CHASSÉ 2025 – 2026



Grand gibier
66 %

56 % en moyenne sur 20 ans



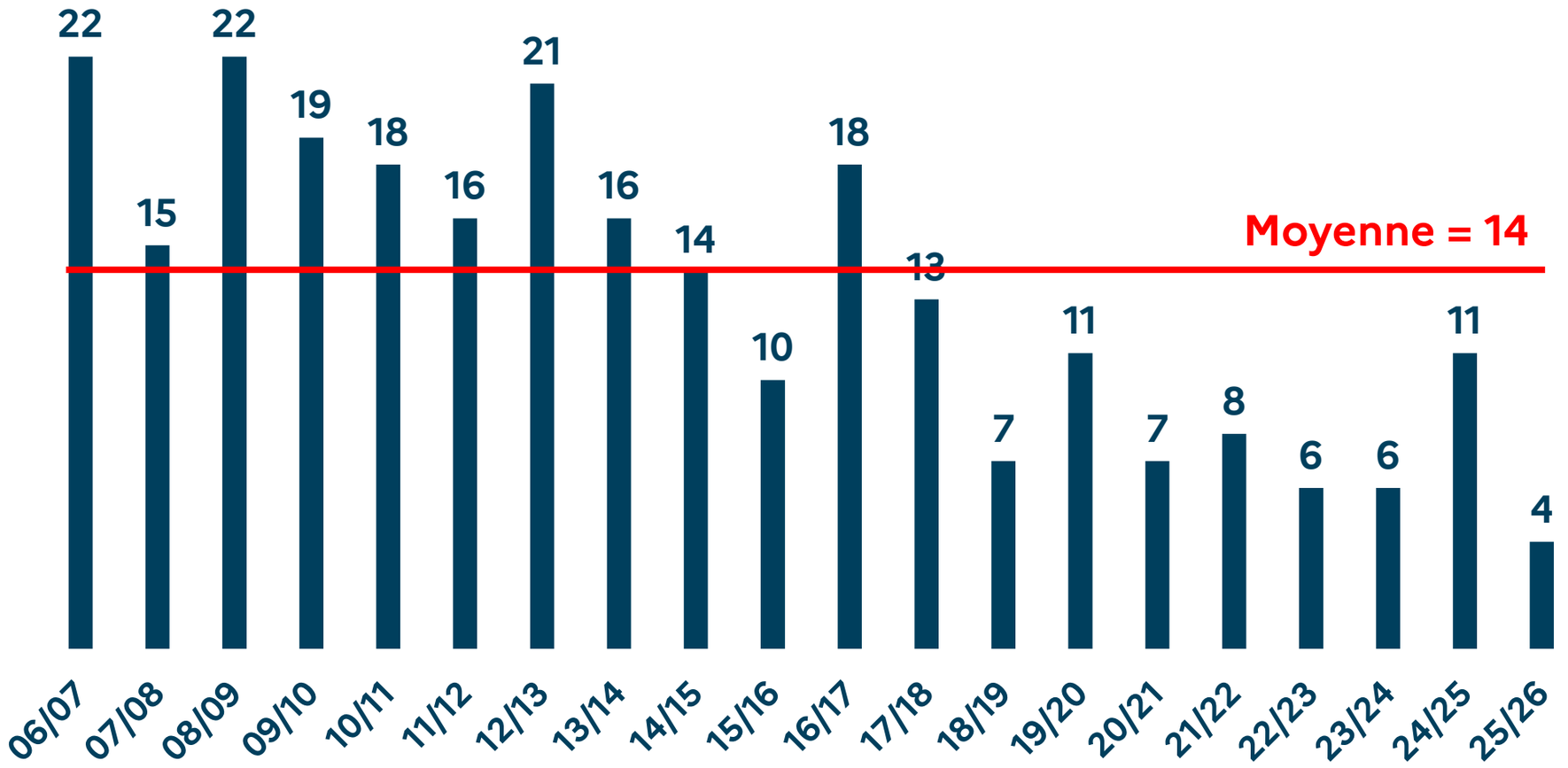
44 % en moyenne sur 20 ans

Petit gibier
34 %



LES ACCIDENTS MORTELS 2025-2026

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS EN 20 ANS (2006 À 2025)



Chiffre le plus bas jamais enregistré pour 2025-2026



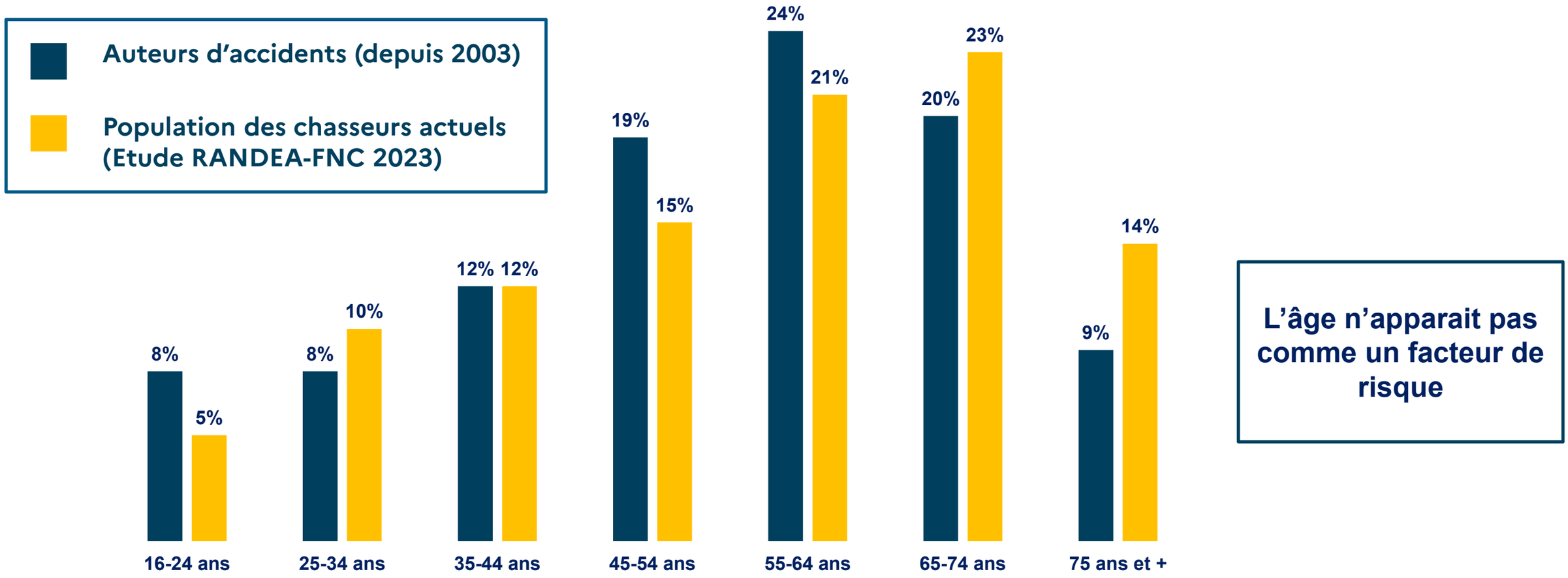
4 accidents mortels

- **2 au grand gibier**
 - 1 auto-accidents
 - 1 tirs dans l'angle des 30°
- **2 au petit gibier**
 - 2 auto-accidents



LES ACCIDENTS SELON L'ÂGE DES CHASSEURS, LEUR ANNÉE DE PERMIS DE CHASSER ET LE SUIVI DE LA FORMATION DÉCENNALE

AUTEURS D'ACCIDENTS SELON LES CLASSES D'ÂGES DEPUIS 2003



L'âge n'apparait pas comme un facteur de risque

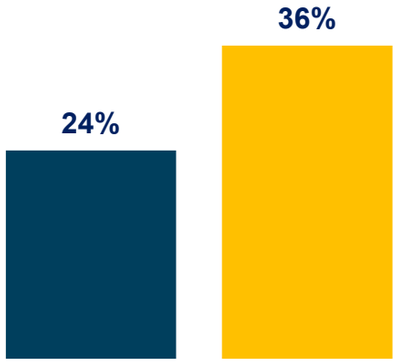
ANNÉE DE DÉLIVRANCE DU PREMIER PERMIS DE CHASSER (DEPUIS 2003)



Avant 2003

Auteurs d'accidents depuis 2003

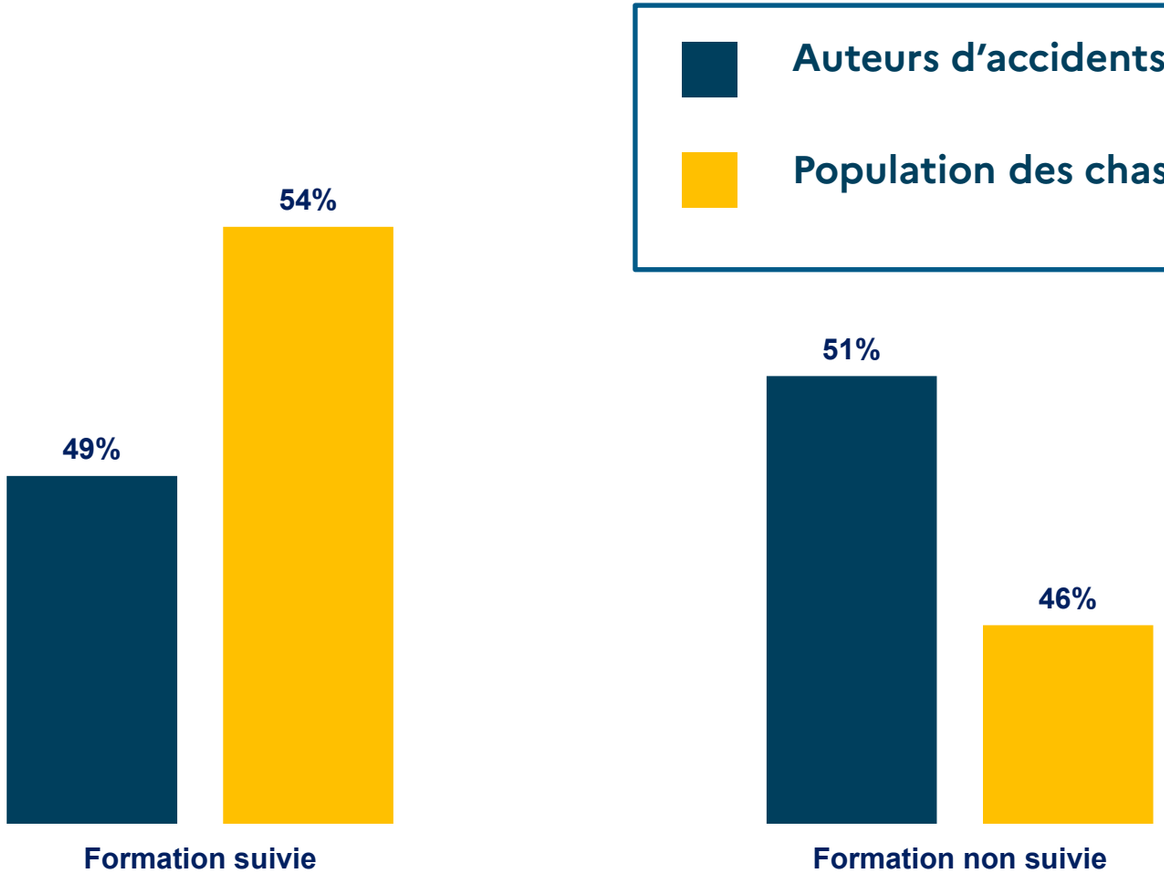
Population des chasseurs actuelle



Depuis 2003*
* Mise en place de l'examen pratique du permis de chasser

Semble être un critère de risque pour les chasseurs titulaires du permis de chasser avant 2003

AUTEURS ET SUIVI DE LA FORMATION DÉCENNALE DEPUIS 2020

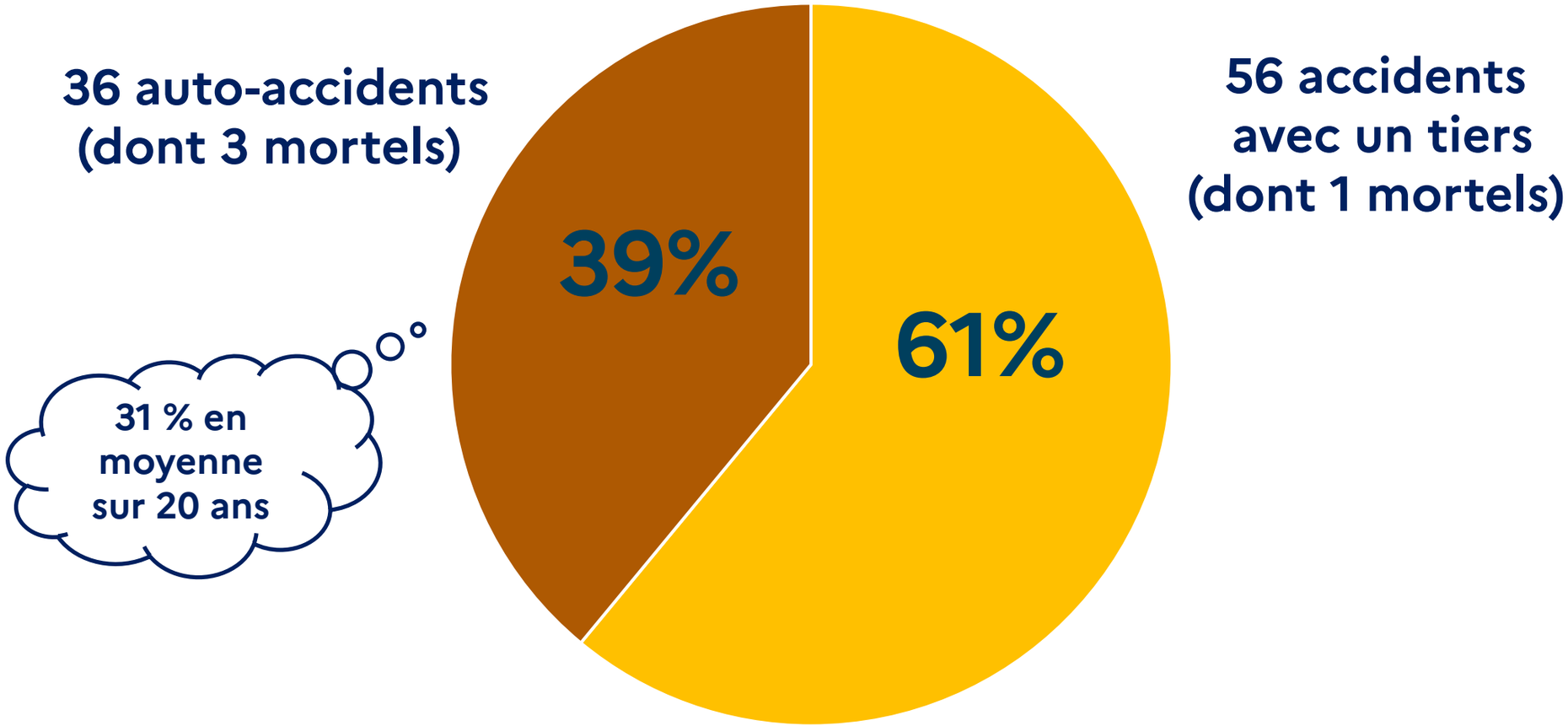


Le suivi de la formation décennale semble être un facteur positif sur la prévention des accidents

LES AUTO-ACCIDENTS

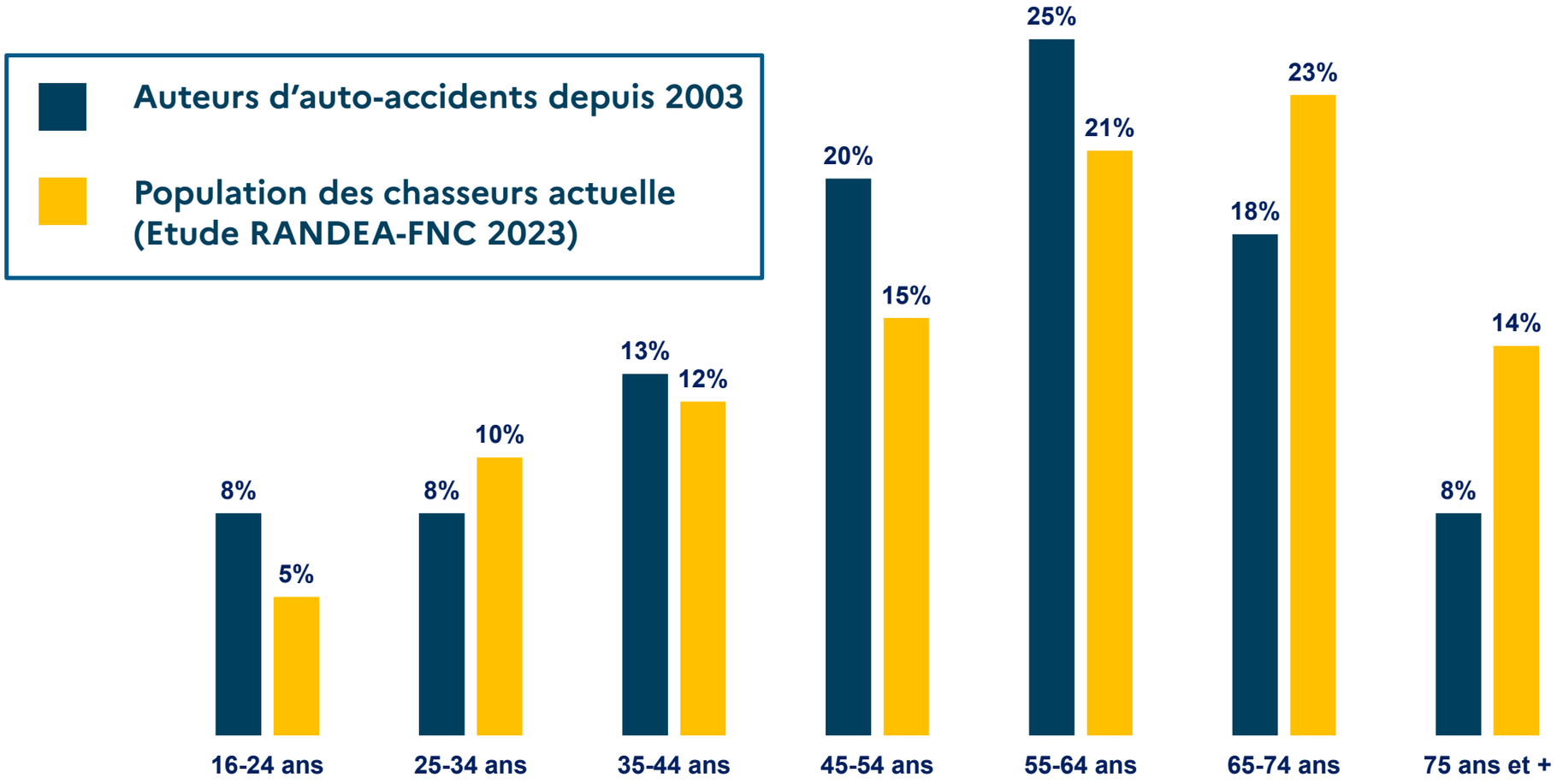
AUTO-ACCIDENTS 2024 – 2025 (100 ACCIDENTS)

36 auto-accidents
(dont 3 mortels)



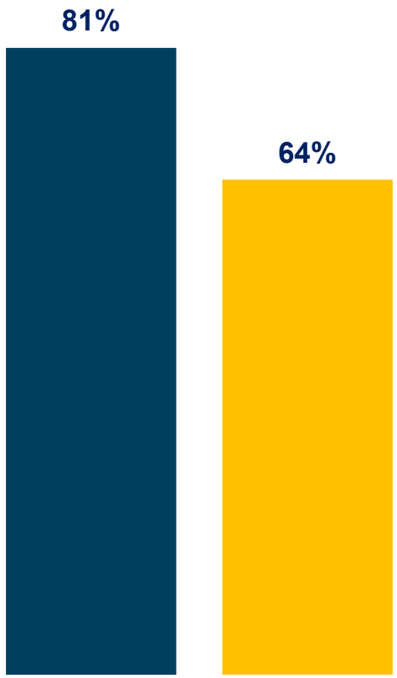
56 accidents
avec un tiers
(dont 1 mortels)

AUTO-ACCIDENT : AUTEUR PAR CLASSE D'ÂGE DEPUIS 2003



L'âge n'apparait pas comme un facteur de risque dans les auto-accidents

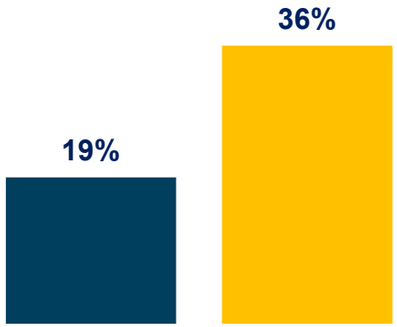
ANNÉE DE DÉLIVRANCE DU PREMIER PERMIS DE CHASSER (DEPUIS 2003)



Avant 2003

Auteurs d'auto-accidents depuis 2003

Population des chasseurs actuelle

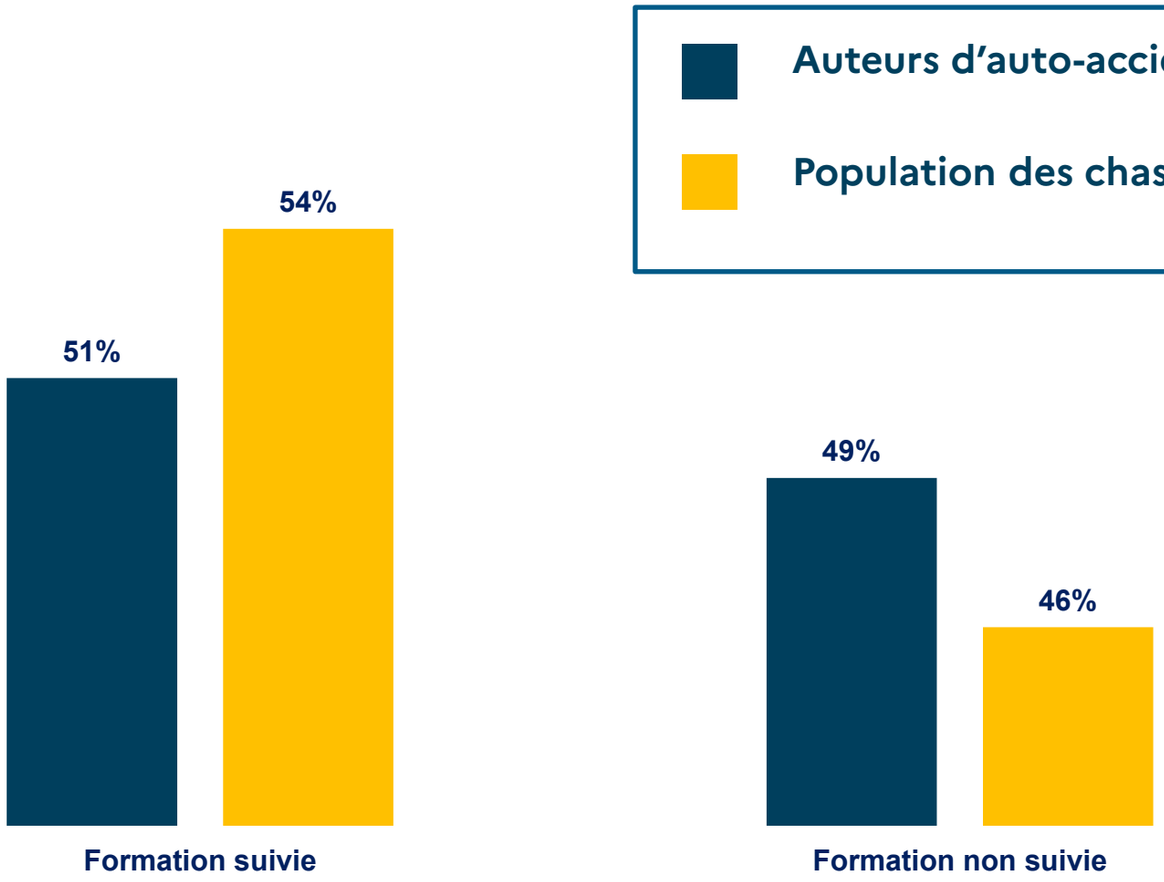


Depuis 2003*

* Mise en place de l'examen pratique du permis de chasser

Semble être un critère de risque pour les chasseurs titulaires du permis de chasser avant 2003

AUTEURS ET SUIVI DE LA FORMATION DÉCENNALE DEPUIS 2020



Le suivi de la formation décennale semble être un facteur positif sur les risques d'auto-accidents

SYNTHÈSE DES ACCIDENTS 2025 - 2026

- La tendance générale confirme la baisse des accidents depuis 20 ans avec une stabilisation des chiffres sur les 6 dernières saisons.
- Sixième année consécutive avec des chiffres inférieurs à la moyenne des accidents sur 20 ans (128 / an).
- Les accidents mortels sont au plus bas jamais enregistrés (4 contre 11 la saison passée).
- On note pour cette saison :
 - Aucune victime mortelle parmi les non-chasseurs pour la 4ème année consécutive.
 - Des victimes non-chasseurs en diminution (10 contre 16 la saison passée) mais avec tout de même 4 accidents graves.
 - Une proportion à la hausse des auto-accidents (39% des accidents contre 31% en moyenne sur 20 ans), dont 3 accidents mortels sur les 4 recensés.

L'apprentissage du port de l'arme en action de chasse (au poste comme en déplacement) semble indispensable pour contribuer à baisser cette proportion importante d'auto-accidents.

SYNTHÈSE DES ACCIDENTS 2025 - 2026

- **L'âge des auteurs d'accident ne semble pas être un critère de risque d'accidents ou d'auto-accidents. Les plus de 65 ans semblent même proportionnellement moins à risque.**

- **L'année de passage de l'examen du permis de chasser, avec ses épreuves pratiques mises en place en 2003, paraît constituer en revanche un élément de diminution des risques d'accidents et d'auto-accidents.**

- **Le suivi de la formation décennale semble également participer, dans une plus faible proportion, à la prévention des risques d'accidents et des auto-accidents.**

LES ACCIDENTS PENDANT LA CHASSE DU GRAND GIBIER

L'ESSENTIEL

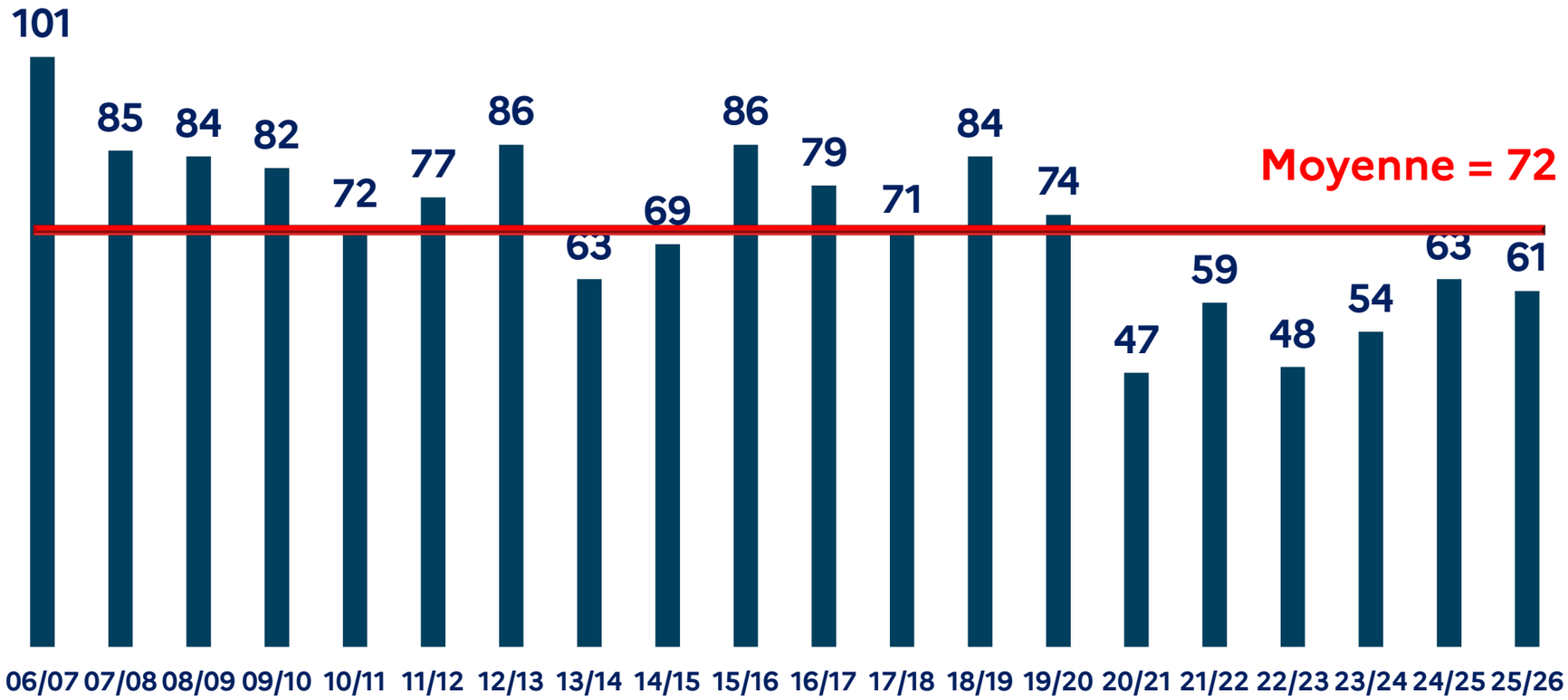
- **Les accidents commis lors des chasses au grand gibier restent les plus nombreux au global (66%) contre 56% en moyenne sur 20 ans.**

- **Les 6 dernières saisons sont en dessous du nombre moyen d'accidents sur 20 ans (72 / an).**

- **Comme toutes les saisons précédentes, le non-respect de l'angle des 30 degrés reste la cause principale des accidents lors de ces chasses.**

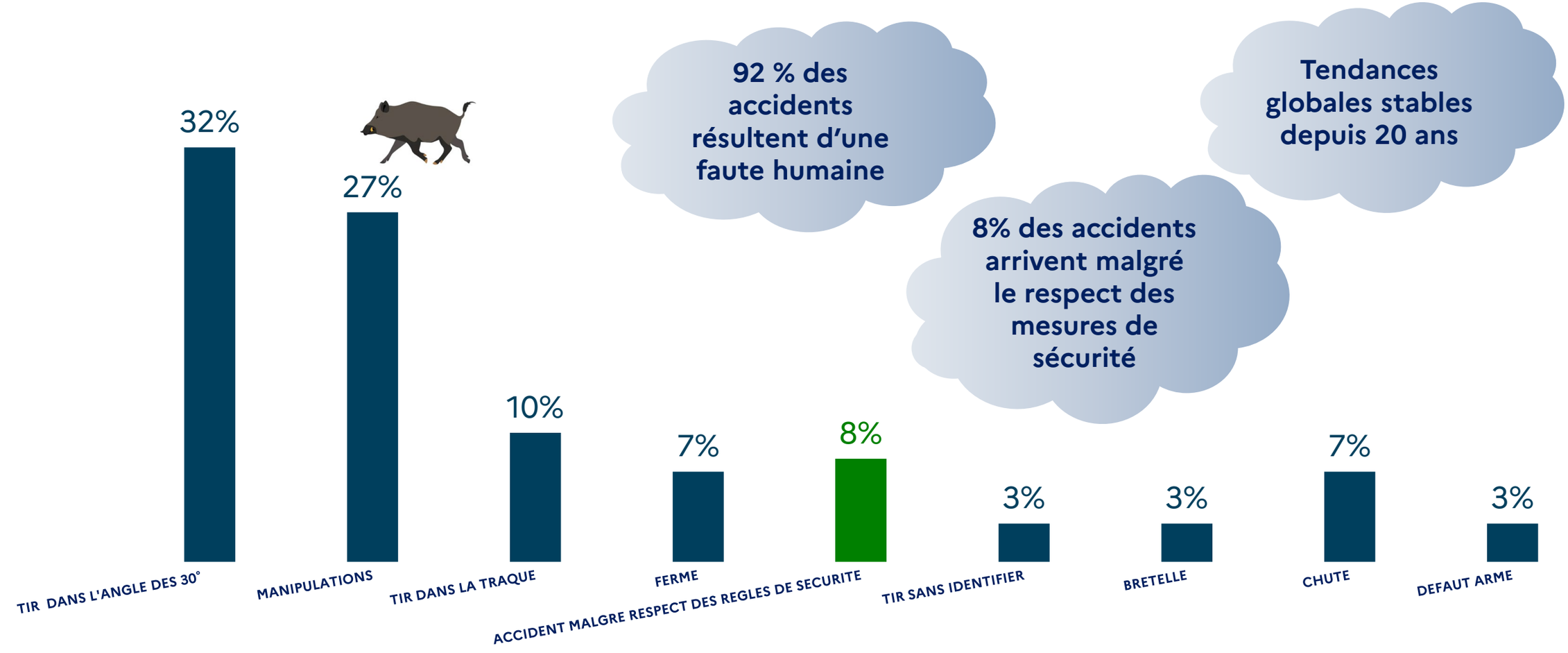
- **Les manipulations constituent la deuxième cause des accidents lors de la chasse au grand gibier avec une part plus importante cette saison.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS LORS DE CHASSES AU GRAND GIBIER SUR 20 ANS (2006 À 2025)



6 dernières saisons stables et sous la moyenne générale sur 20 ans

CAUSES IDENTIFIÉES DES ACCIDENTS LORS DES CHASSES AU GRAND GIBIER 2025 - 2026



CHASSES DU GRAND GIBIER
AXES DE COMMUNICATION OFB

- **Même si cela n'est pas rendu obligatoire dans le département par le SDGC, la matérialisation et le respect des angles de 30° restent essentiels pour participer collectivement à la baisse des risques lors des tirs à balle.**

- **L'ensemble de l'environnement doit être pris en compte pour calculer les angles de 30° (5 pas en direction du chasseur ou du bien matériel le plus à l'extérieur de la battue puis 3 pas en perpendiculaire).**

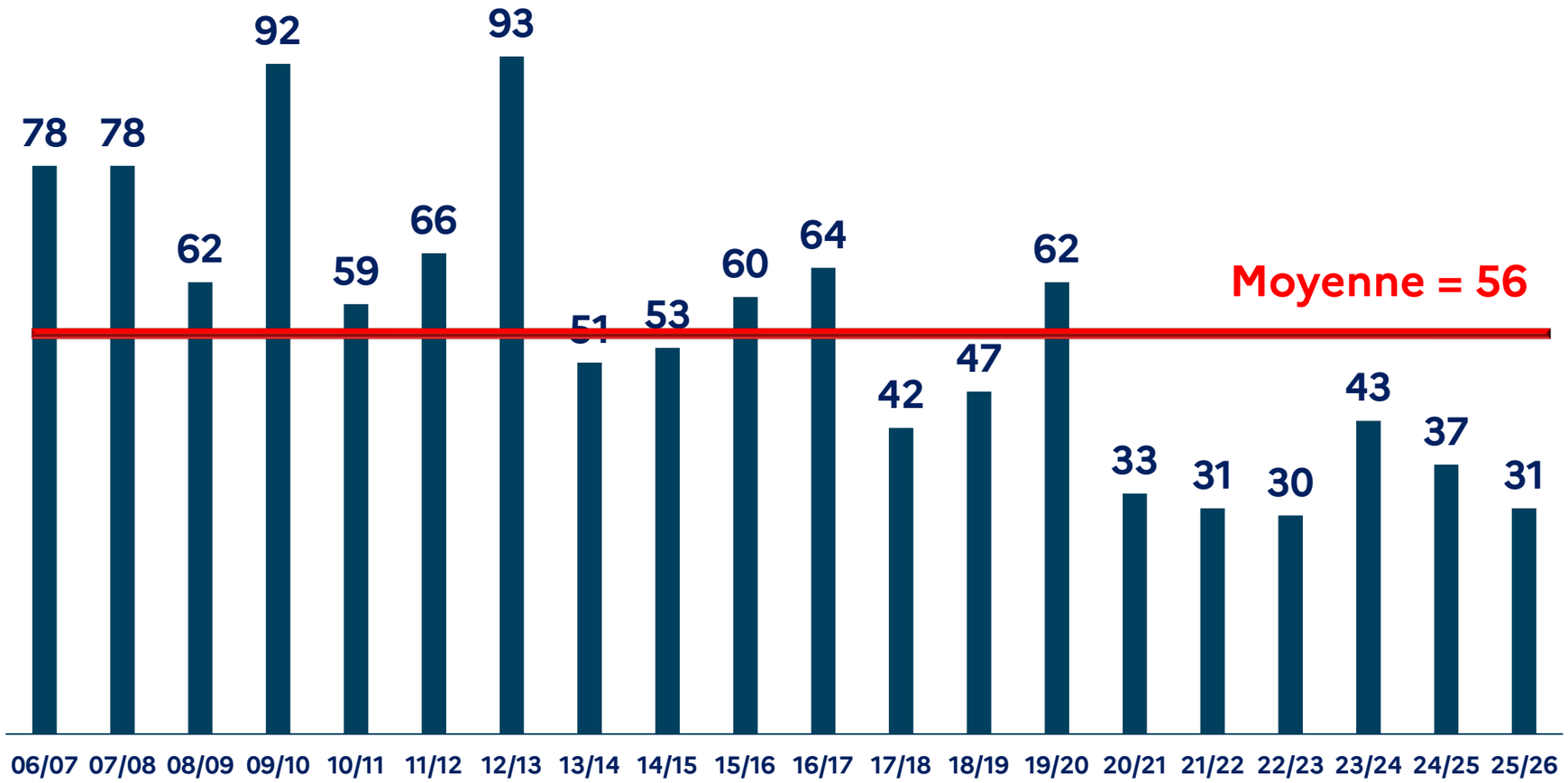
- **Les rappels sur le port de l'arme en déplacement ou en poste restent essentiels pour participer à la baisse des auto-accidents.**

LES ACCIDENTS PENDANT LA CHASSE DU PETIT GIBIER

L'ESSENTIEL

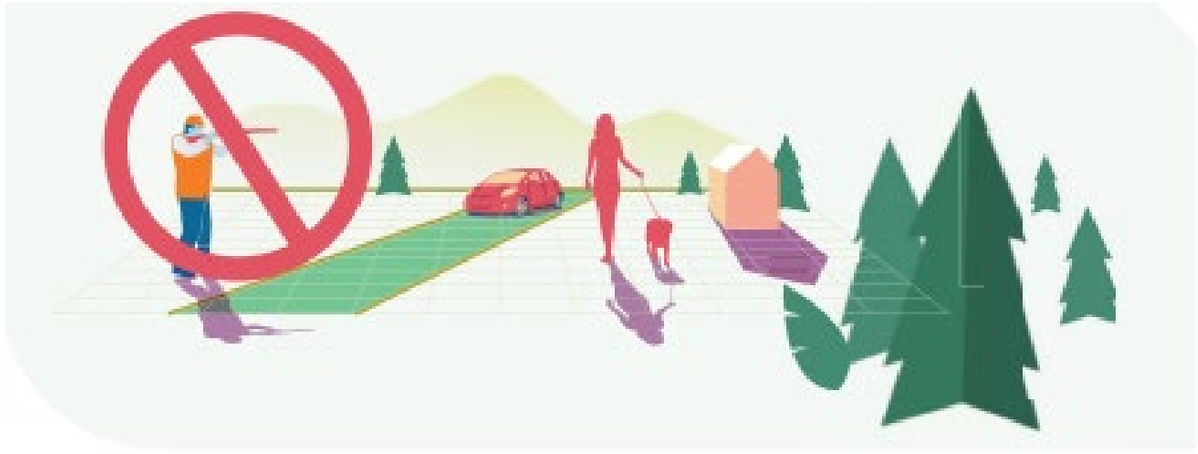
- **Le nombre d'accidents lors de chasse au petit gibier confirme sa baisse régulière (-60% d'accidents par rapport à 2006) avec une stabilisation des chiffres sur les 6 dernières saisons.**
- **Les 6 dernières saisons sont en dessous du nombre moyen d'accidents sur 20 ans (56 / an)**
- **La non-prise en compte de l'environnement lors des tirs reste la cause principale des accidents au petit gibier (40%).**
- **Avec une nouvelle augmentation cette année, les mauvaises manipulations constituent la deuxième principale cause des accidents (20% des accidents).**
- **Le port en déplacement de l'arme, avec les risques de chutes, reste un apprentissage indispensable.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS LORS DE CHASSES AU PETIT GIBIER SUR 20 ANS (2006 À 2025)



Six dernières saisons stables et sous la moyenne générale sur 20 ans

CAUSES IDENTIFIÉES DES ACCIDENTS LORS DES CHASSES AU PETIT GIBIER (SAISON 2025 – 2026)



Tendances globales stables depuis 20 ans

CHASSES DU GRAND GIBIER
AXES DE COMMUNICATION OFB

Renforcer les messages et inciter une formation particulièrement axée sur :

- La prise en compte permanente de l'environnement, y compris lors des chasses en déplacement, pour identifier les zones où toute manipulation ou tir sont dangereux. Le danger réside dans « l'aveuglement » du chasseur lorsqu'il vise (effet tunnel). Il est donc impératif de regarder son environnement avant d'épauler. Après, il est trop tard.

- Les manipulations des armes, leur tenue en poste ou en déplacement.

- Développer pour certains types de petits gibiers le port de vêtements orange, même en chasse individuelle.

LES ACCIDENTS LIÉS À L'UTLISATION DE CHEVROTINE

L'ESSENTIEL

- Depuis deux saisons, le tir du sanglier dans le cadre de chasses collectives est autorisé dans 30 départements de l'hexagone, avec des restrictions d'utilisations dans la plupart d'entre eux.

- Si à ce jour nous n'avons pas de retours concernant le taux d'utilisation de ces munitions, les chiffres des accidents recensés pendant ces deux dernières saisons lors de tirs sur des sangliers sont les suivants (hors auto-accidents):
 - 25 accidents lors de tirs sur sangliers avec fusil à canons lisses contre 21 avec des armes à canons rayés.
 - Sur ces 25 accidents à canon lisse, 5 l'ont été avec des chevrotines (dont un mortel), soit 20% des accidents lors de tirs de sanglier au fusil à canons lisses.
 - Sur les 5 accidents avec chevrotines, on compte 2 tirs directs et 3 ricochets.

- Enfin, 3 incidents impliquant la chevrotine ont été recensés durant ces deux dernières saisons:
 - Un tir par ricochet dans une habitation située à 150 mètres du lieu du tir
 - Un tir direct sur un véhicule stationné
 - Un tir direct sur un chien de chasse

LES ACCIDENTS LIÉS À LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE PRODUITS STUPÉFIANTS

L'ESSENTIEL

- **Sur les 57 mis en cause lors d'accidents testés pour la saison 2025-2026, 5 ont été testés positifs à l'alcool, soit un taux de 8,8 %.**
 - **À titre de comparaison, sur les 20 dernières saisons, ce taux moyen est de 7,9% sur 906 mis en cause testés.**

- **En ce qui concerne les stupéfiants, un mis en cause a été testé positif pour cette saison 2025-2026 sur 48 mis en cause testés.**
 - **À titre de comparaison, sur les 20 dernières saisons, le taux moyen est de 1,4 % sur 639 mis en cause testés.**

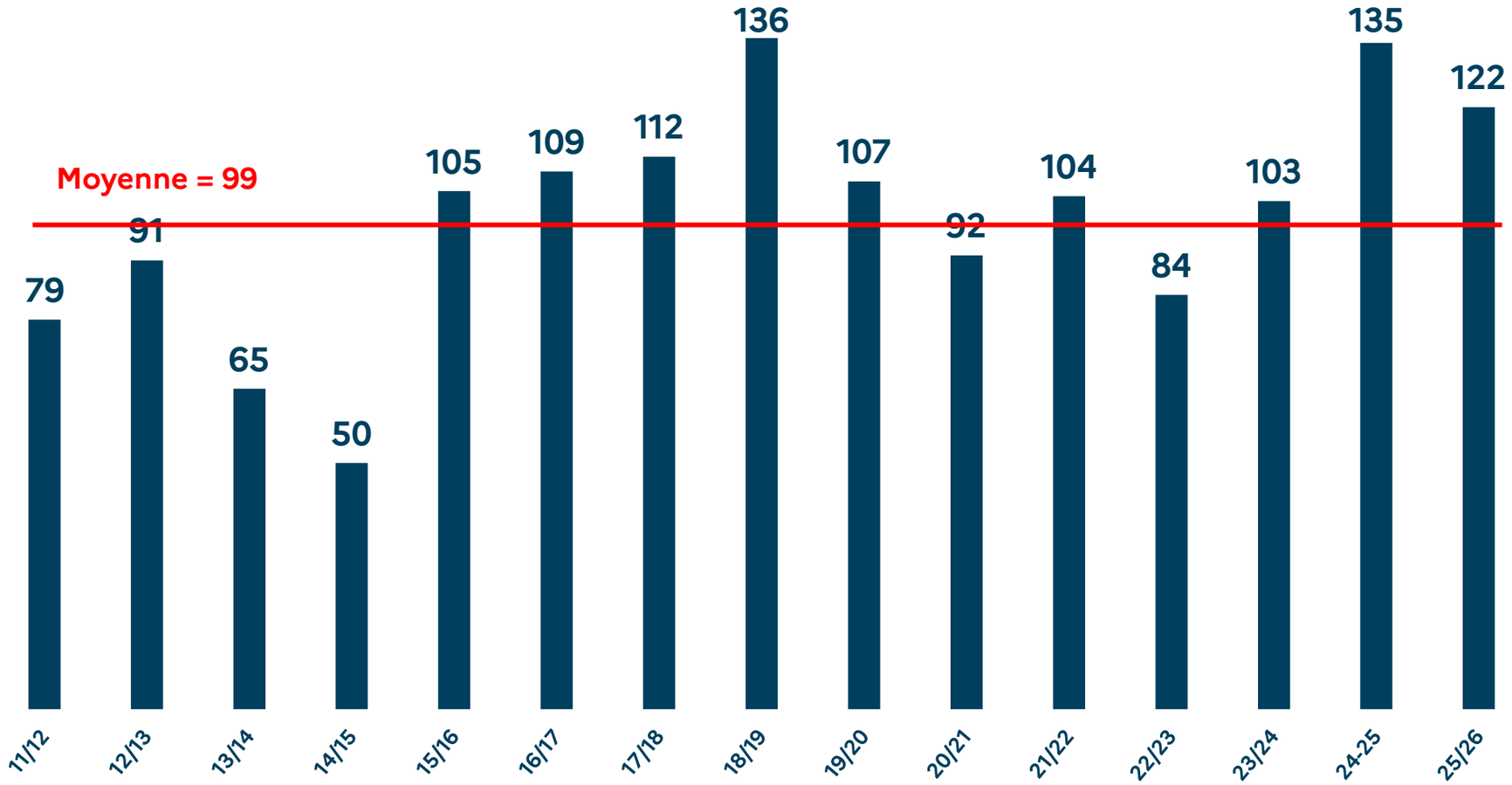
BILAN DES INCIDENTS DE CHASSE*
Saison 2025 - 2026

**Incidents de chasse = dommages matériels par utilisation d'une arme sans blessure corporelle*

L'ESSENTIEL

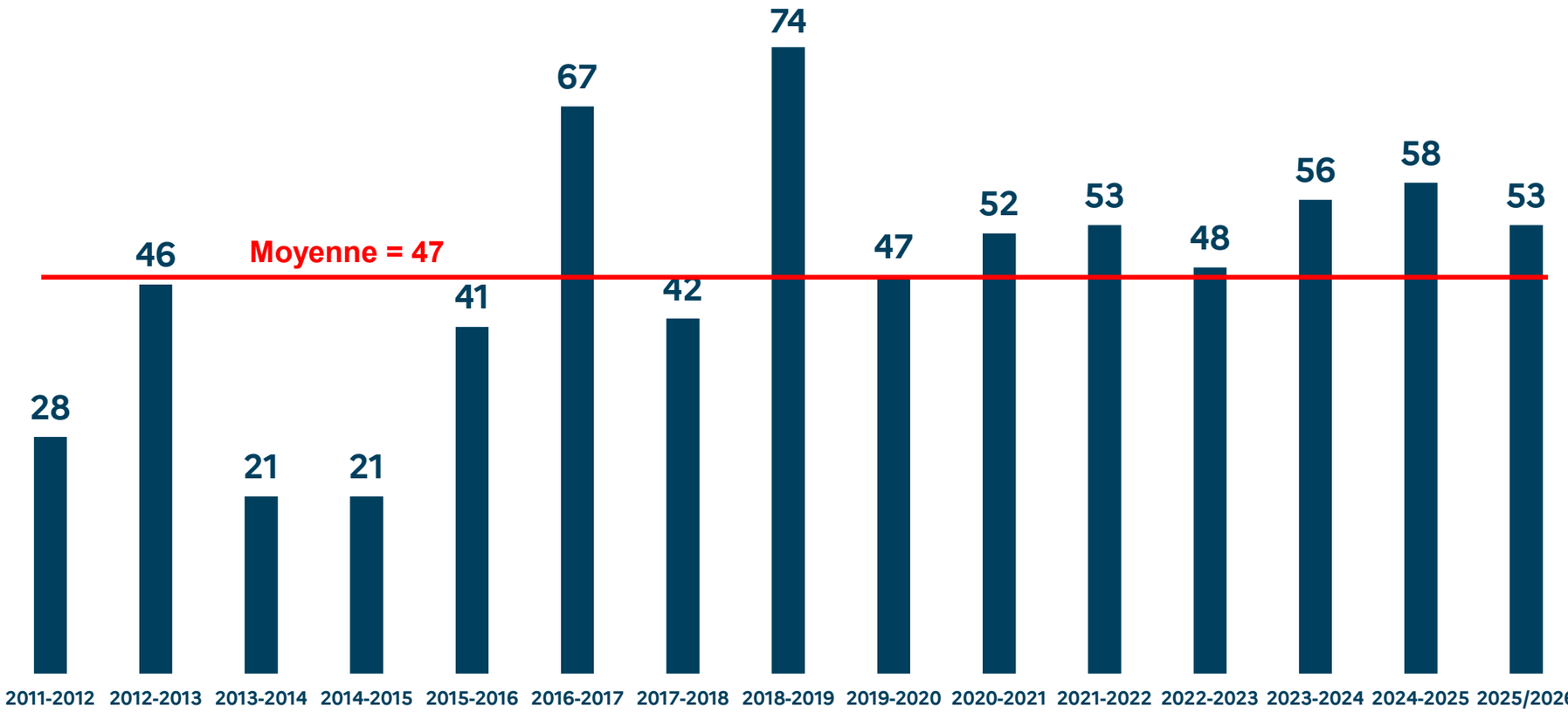
- La saison 2025-2026 confirme l'augmentation significative des incidents constatée la saison précédente.
- Cette augmentation se confirme sur les 3 dernières saisons en étant au-dessus de la moyenne des 15 dernières années (99 incidents / an).
- On note toutefois une légère diminution dans les 3 principales catégories d'incidents (habitations, véhicules ou animaux domestiques touchés) par rapport à la saison précédente.
- Les incidents concernent la chasse du grand gibier à 90% et les tirs directs sont largement majoritaires avec 87%.
- La distance moyenne des incidents est de 214 mètres avec des extrêmes allant jusqu'à près de 2000 mètres.
- La prise en compte de l'environnement, notamment lors de la détermination des angles de 30° reste un élément incontournable pour contribuer à diminuer ces incidents.
- L'identification du gibier, notamment lors des chasses collectives au grand gibier est également un élément incontournable pour limiter les risques de chiens de chasse blessés lors de tirs précipités.

ÉVOLUTION DU NOMBRE GLOBAL D'INCIDENTS DEPUIS 2011



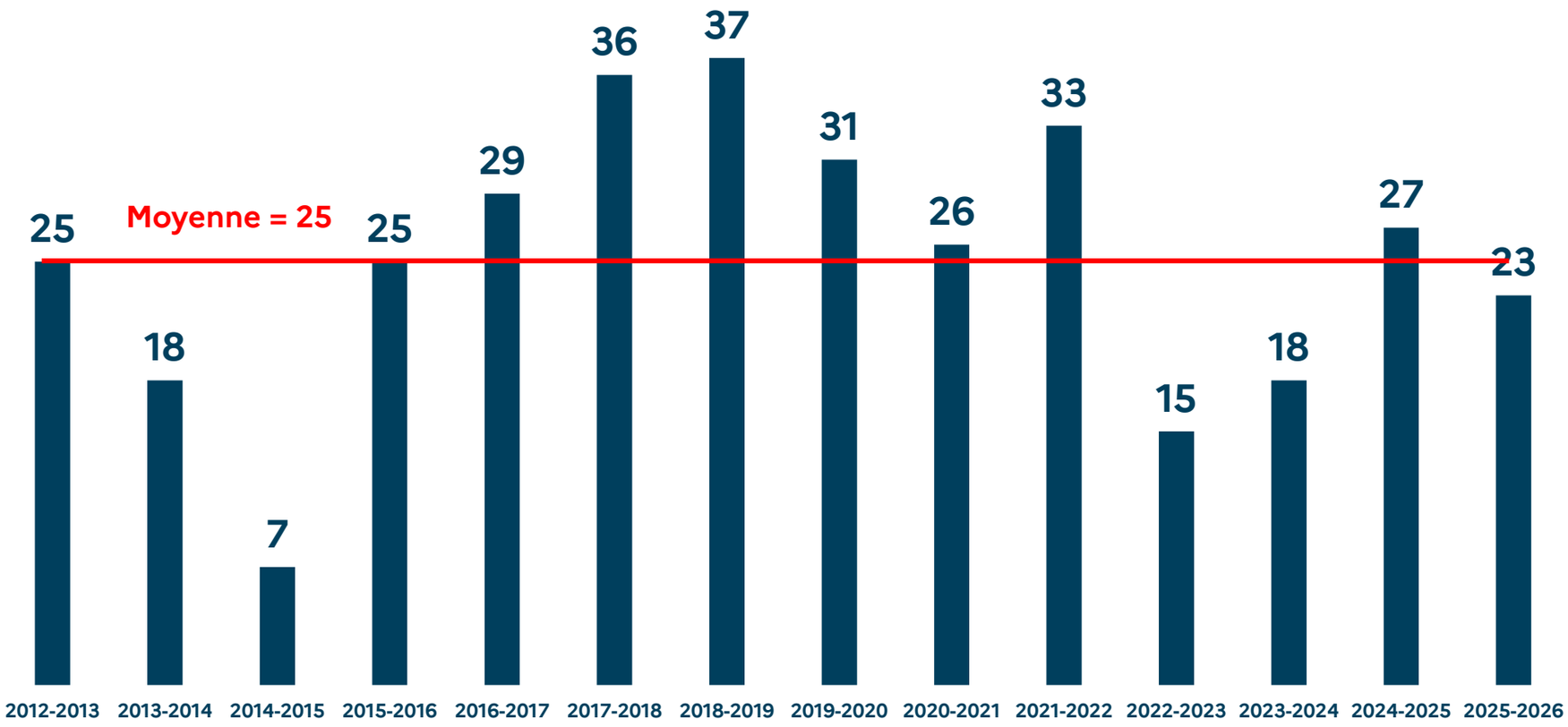
Nettement au-dessus de la moyenne sur 15 saisons

ÉVOLUTION DES INCIDENTS – TIRS VERS LES HABITATIONS



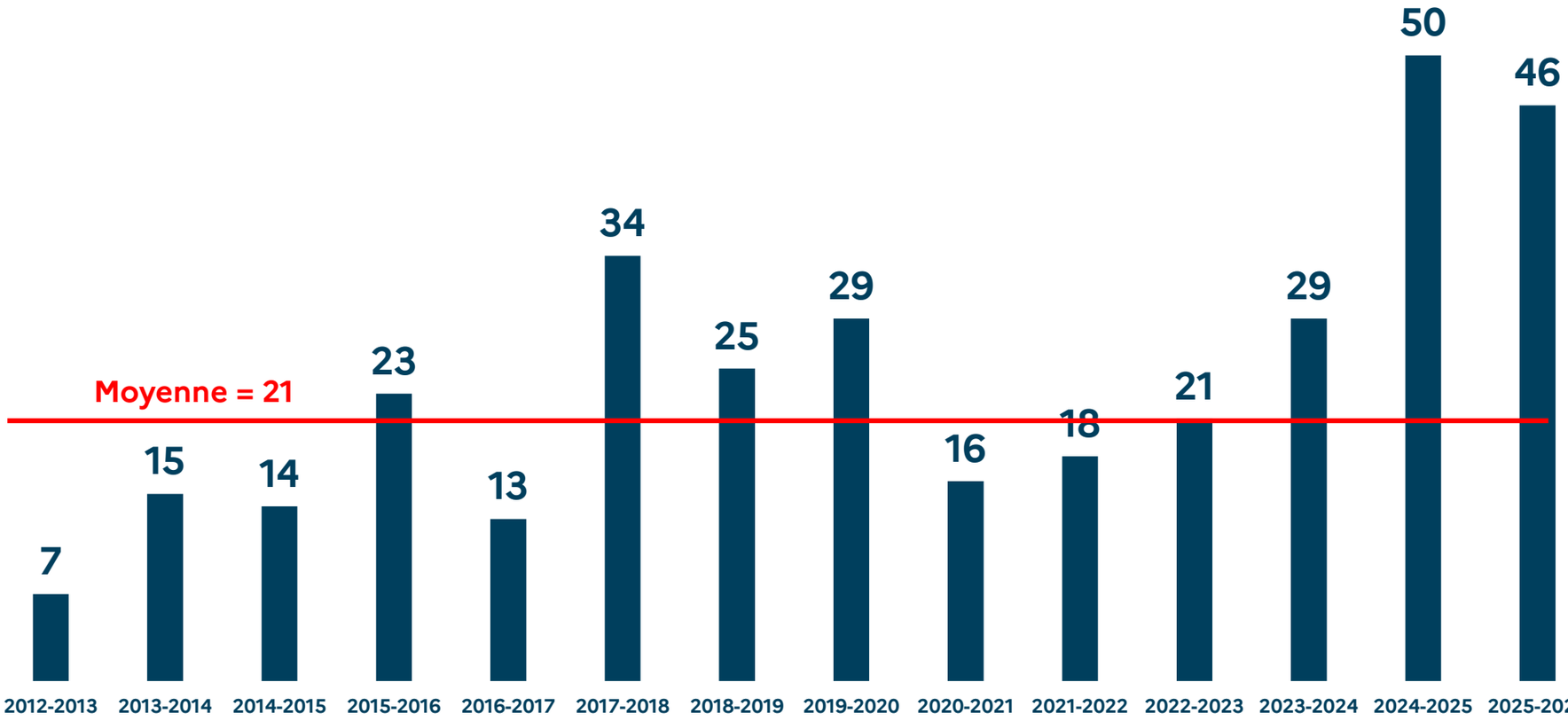
Supérieur à la moyenne les 6 dernières saisons

ÉVOLUTION DES INCIDENTS – TIRS VERS LES VOITURES



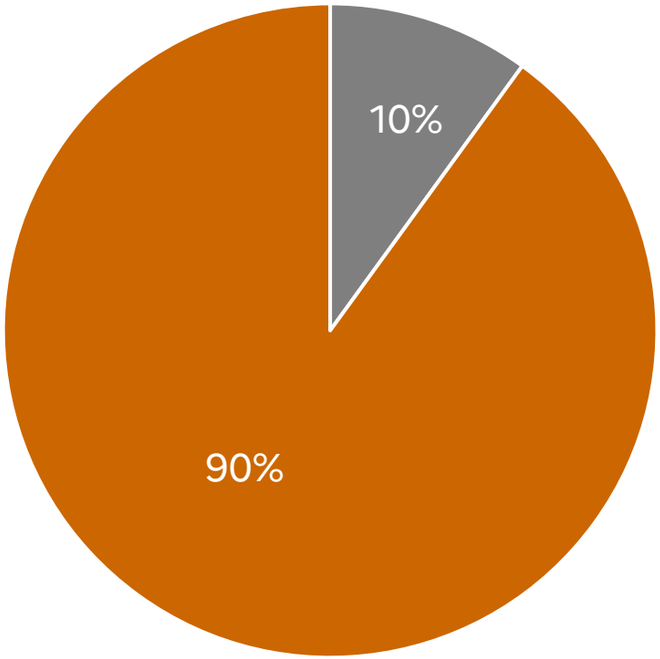
Équivalent à la moyenne sur 15 ans

ÉVOLUTION DES INCIDENTS – TIRS VERS LES ANIMAUX DOMESTIQUES

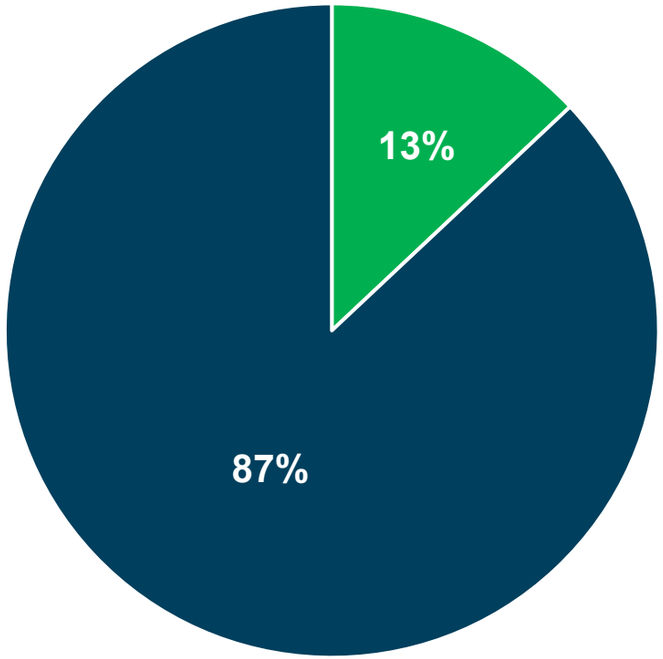


Nette augmentation ces 2 dernières saisons

LES INCIDENTS SUR 6 SAISONS

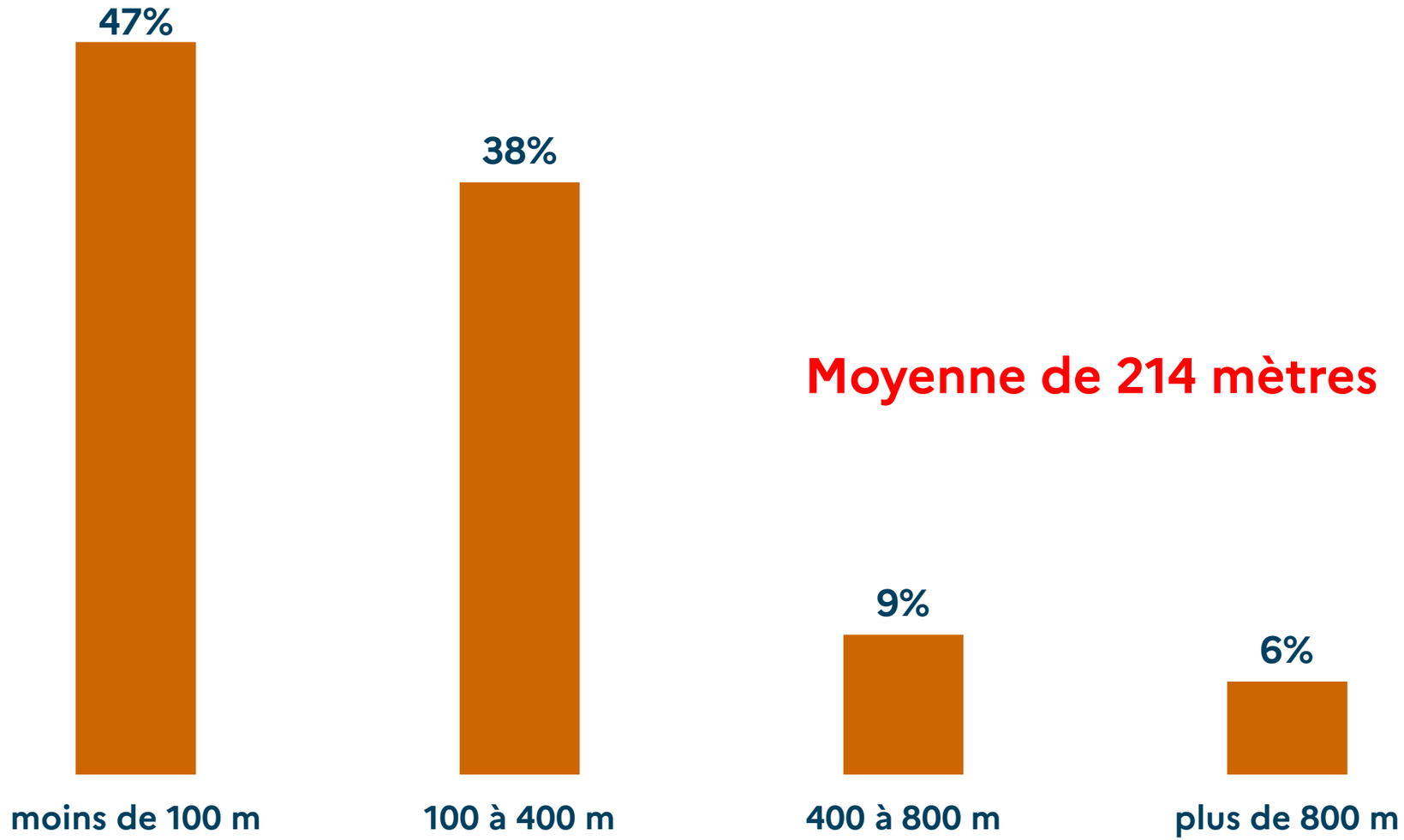


Petit gibier Grand Gibier



Ricochets Tirs directs

LES DISTANCES DES INCIDENTS SUR 6 SAISONS



Moyenne de 214 mètres

LES SUSPENSIONS ADMINISTRATIVES

- **38 décisions de suspension administrative ont été prononcées par le Directeur Général de l'OFB au cours de la saison 2025-2026, en augmentation par rapport à la saison précédente**

- **Sur ces 38 décisions, 25 font suite à une blessure corporelle grave ou mortelle et 13 font suite à un incident pour mise en danger sans blessure corporelle.**

Motif	Nombre	Part
ITT inférieur à 3 mois	19	50,0 %
Mise en danger d'autrui à proximité d'une habitation	9	23,7 %
ITT supérieure à 3 mois	5	13,2 %
Mise en danger d'autrui depuis un véhicule	2	5,3 %
Divers	2	5,3 %
Homicide	1	2,6 %
Total	38	100 %

Réseau national « sécurité à la chasse »
OFB – DPPC

Toute diffusion ou présentation des données, même partielles, doit faire référence à son origine :

OFB – Réseau national sécurité à la chasse